

2015 GUTENBERG LA FIBRE

Bulletin d'information des Retraités du Silpac-CGT 31

« **Actifs et retraités**
agissons contre la
régression sociale
et faisons vivre nos
revendications !



JE SUIS CHARLIE

SOMMAIRE



ÉDITO	Page 3	NOTRE PLEINE PARTICIPATION au collectif job des sept-deniers	Page 28
LA VIE de la section	Page 4	AMICALE DES RETRAITÉS des arts graphiques de la Haute-Garonne	Page 29
RAPPORT RÉUNION DES RETRAITÉS du 27 janvier 2015	Page 5	SORTIE CULTURELLE annuelle 2014	Page 30
RÉTROSPECTIVES DES ACTIONS SYNDICALES ENGAGÉES en 2014	Page 8	TOURISME LOISIRS CULTURE Midi-Pyrenees (tlcmp)	Page 31
COUP DE MASSUE sur les pensions	Page 9	JEAN-LOUIS BAURÉ, un fidèle parmi les fidèles	Page 32
NON AU BLOCAGE des pensions de retraite!	Page 10	APPEL DU BUREAU FÉDÉRAL et les problèmes au sein de la CGT	Page 33
POURQUOI ACCEPTER l'austérité?	Page 11		
COMMENT VAINCRE l'austérité?	Page 12		
ALLER CHERCHER L'ARGENT de la solidarité sociale là ou il est!	Page 14		
FUSION AGIRC-ARRCO: cinq mesures chocs pour les retraites complémentaires	Page 17		
PRÉPARONS NOTRE SOCIÉTÉ au vieillissement	Page 20		
FORFAITURE CONTRE la Sécurité Sociale	Page 22		
LE PROJET de TAFTA	Page 24		
LE RETRAITÉ, c'est qui?	Page 25		
LES ACTIONNAIRES DES PAPETERIES veulent tout casser usines, emplois, agglomérations	Page 26		

Restez informé :
connectez-vous sur votre site internet:
<http://www.silpac31-lesamis.com>

Ou plus, pour toute l'actualité sociale
professionnelle et générale allez sur le site:
<http://www.filpac-cgt.fr/>

Mieux encore, recevez la lettre hebdomadaire de
la filpac-cgt en nous faisant parvenir votre mail
au: silpac31@orange.fr

*L*e fondement de la République repose sur ces valeurs (Liberté, Egalité, Fraternité). Le pays a marché pour elles.

QUEL LONG DIMANCHE AVEC CHARLIE... NOUS SOMMES DES MILLIONS ? EH BIEN ! AGISSONS POUR QUE ÇA DURE ! Pour que ce soit tous les jours ce dimanche !

L'émotion, parvenue à un tel point, devait se partager entre nous. Dans la modestie de l'anonymat et la fierté de l'identité collective. Nos marches de la fraternité ont dit tellement de choses... Celle-là en particulier : l'avenir existe, puisque nous sommes des millions à le dire dans nos rues, dans nos villes.

Retour des Marches, un espoir naît, fragile. Ne le laissons pas capter par les chevaliers de la Sécurité, les croisés de la Guerre Sainte de l'Occident chrétien, les prédicateurs de l'Union sacrée pour l'austérité.

La question des inégalités sociales a besoin d'être mise en avant.

L'augmentation des inégalités contreviennent au droit des personnes et à leur liberté, les conséquences sont néfastes sur l'ensemble de la société, elles diminuent le bien-être et entravent l'accès à l'éducation ou à la santé pour les plus défavorisés.

Le revenu des 10 % les plus riches de la population est aujourd'hui 9,5 % plus élevé que celui des 10 % les plus pauvres. A titre de comparaison, le rapport des revenus était de 7 à 1 il y a 3 ans. Et de 10 à 1 aujourd'hui.

Le lien social se rompt entre ceux qui ont (encore) un statut et un emploi en CDI, dont la proportion ne cesse de se réduire, mais qui peuvent avoir une liberté syndicale et ceux qui sont isolés dans la flexibilité, le chômage, la précarité d'un CDD et autres exclusions de la société et pour lesquels le syndicalisme n'est pas à la hauteur des enjeux.

Les salariés à statuts sociaux se sentent menacés et sont traités, comme les retraités, de « privilégiés » qui les rendent neutres et les isolent.

Il y a ceux communément appelés « bobos » (autrefois appelés « cols blancs ») maintenus dans un état de classe moyenne, qui se rabougrit et qui font trop souvent abstraction de la lutte de classe que le MEDEF mène contre eux aussi.

Car comment appeler aujourd'hui les actions menées par les financiers et le grand capital relayé par le gouvernement pour abattre toutes les bases des conquêtes sociales, au nom du libéralisme, de la crise et du chômage. Plus que jamais, c'est la lutte de classe des tenants des moyens financiers qui agit contre ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre.

La CGT est bien à l'origine de la bataille pour les acquis sociaux elle les a arrachés par la lutte, car rien ne nous a été donné, depuis les 120 ans qu'elle existe (cette année 2015 en sera l'anniversaire).

Aujourd'hui elle est secouée de l'intérieur (à cause d'une orientation mal définie lors de son dernier congrès de Toulouse) entre ceux qui se voudraient avec le patronat et le gouvernement plus « réalistes » par un fonctionnement plus collaboratif et très dirigiste dans haut, genre CFDT, et ceux qui veulent continuer à construire les luttes pour de nouveaux acquis dans le cadre d'une sécurité sociale professionnelle.

A la FILPAC-CGT nous souhaitons que le débat permette rapidement de sortir par le haut et de mener la bataille pour le rappel des orientations originelles de la CGT avec un changement de société.

Pour ce qui concerne les retraités, il faut aussi poser les questions « à quoi sert le syndicalisme des retraités, est-il compréhensible et répond-il aux attentes ? », « dans quelle structure trouvera-t-il sa juste place ? », « où militer : l'entreprise dans les sections syndicales, le quartier, la cité, la commune, le bassin de vie, dans les associations ? ».

Partout où c'est possible mais la priorité doit être à la CGT ! Le retraité peut et doit affirmer sans rupture son lien entre syndicalisme et citoyenneté.

Les quinze millions de retraités doivent aussi se manifester pour faire aboutir leurs revendications et transmettre ce qui ne va pas. Il nous faut développer et discuter les objectifs syndicaux et revendicatifs entre actifs et retraités et voir comment les concrétiser dans l'unité d'action avec les autres centrales syndicales.

Cela permettra, nous n'en doutons pas, au syndicalisme des retraités d'être efficace, visible, lisible, indispensable et incontournable.



Bernard Margras,
Secrétaire de la section retraités du SILPAC-CGT Toulouse, Midi-Pyrénées.

COMPTE DE RÉSULTAT : année 2014

COMPTE DE RESULTAT	2014	2013
Produits		
Cotisations	6 145,93	6 866,26
Subventions		
Produits divers	192,00	518,00
<i>Produits manifestations (voyage annuel)</i>	192,00	518,00
<i>Ventes</i>		
<i>Produits des locations</i>		
Autres produits		
Produits financiers (intérêts livret)	216,16	302,42
Produits exceptionnels		
TOTAL des PRODUITS (A)	6 554,09	7 686,68
Charges		
Achats	378,43	223,60
<i>Carburant</i>		
<i>Fournitures et petits matériels (fournitures papeterie)</i>	378,43	223,60
Autres charges externes	1 579,25	1 761,70
<i>Frais d'impression (cartouches imprimante)</i>	95,00	
<i>Charges locatives</i>		
<i>Maintenance et entretien</i>		
<i>Assurances</i>		
<i>Abonnements et documentation (vie nouvelle)</i>	1 022,25	1 153,70
<i>Cotisations diverses (cotis UFR et RMP)</i>	462,00	608,00
<i>Formations</i>		
Autres services extérieurs	1 215,75	1 336,50
<i>Honoraires</i>		
<i>AG, Congrès, Journées d'étude, Manifestations</i>	268,75	226,25
<i>Déplacements, missions et réceptions</i>	82,85	200,79
<i>Relations publiques</i>		
<i>Frais postaux et télécommunications</i>	734,14	804,00
<i>Services bancaires et assimilés</i>	130,01	105,46
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Autres charges	3 377,40	4 006,18
<i>Reversements Cogetise</i>	3 377,40	3 852,18
<i>Autres charges diverses</i>		154,00
Dotations aux amortissements et provisions		
Charges financières		
Charges exceptionnelles	764,85	
TOTAL des CHARGES (B)	7 315,68	7 327,98
RESULTAT (A) - (B)	-761,59	358,70

EFFECTIFS 2014

BARTHET Francis, BERGÈRE Andrée, BESSIÈRES Henri, BILLAC Robert, BORDES Fernand, BOUYSSÉ Robert, CAMPOUCY Gérard, CAMPOUSSI Gérard, CARLOTTI André, CASTAING Jacques, CAUBER Louis, CAYRAC Gérard, CHAMPINOT René, CHARRIÉ J.-Louis, CHELLE Daniel, CHERBONNIER Monique, CHERY Jacky, COMBEBIAC J.-Pierre, CORTES Bienvenu, COSTAMAGNA Denise, DE BERMONT Alain, DE LA HUERTA Alain, DELOR Yvette, DELSOL Pierre, ESTEVA Michel, FILOUSE Jacques, FLORENTIN Emile, FRAISSE Odette, GALINIER Roland, GERMA J.-Pierre, GOBERT J.-Pierre, GONZALEZ José, HERETE Jules, HOLWECK Gérard, IRANZO Christiane, JUNYENT Pierre, LABARBERA Jacques, LACOSTE Jacques, LAURENT Henri, LAVENET Patrice, LEJEUNE Bernard, LELONG Georges, LOMBEZ Serge, MARGRAS Bernard, MAURY Henri, MARY Serge, MILHES Georges, MOLLA Paul, MONNA Louis, PALOS Renée, PAPAIX J.-Gabriel, PECH Lucien, PELOU Alain, PEYRE René, PICARD Henri, RÉCOCHÉ Guy, ROUX Roland, SABADIE Alain, SENTENAC René, TISSEYDRE Alain, VADILLO François, VERNHES Robert, VIGNEAU Jacques, VILLA Maurice.

CONSEIL SYNDICAL 2014

Secrétaire Général de la section : B. MARGRAS
 Secrétaire adjoint : B. LEJEUNE
 Secrétaire à la communication : J. FILOUSE
 Secrétaire politique financière : J.-P. COMBEBIAC
 Secrétaire aide sociale : J. GONZALEZ
 Membres du bureau : CHERBONNIER M., CHELLE D., CHERY J., COSTAMAGNA D., DE BERMONT A., SABADIE A.

« R APPORT d'introduction

Réunion des retraités du 27 janvier 2015

P our nous, les années de crise se suivent et se ressemblent. Malheureusement, la situation économique libérale dans laquelle évoluent la plupart des pays de la planète se dégrade chaque année davantage. Notre pays ne fait pas exception à la règle, englué dans des affaires de gros sous plus ou moins licites et dans des conflits militaires ruineux, aux solutions incertaines. Les mesures fiscales décidées par la précédente majorité ont généré de graves injustices, que la majorité actuelle n'a pas supprimées. Au contraire, elle a mis à mal le pouvoir d'achat des retraités, en particulier les plus modestes, en continuant de leur faire les poches pour remplir celles des gros, qui en veulent toujours davantage. Le gouvernement et sa majorité restent sourds aux attentes des salariés, des retraités et des familles, maintenant le cap de l'austérité, nous expliquant qu'aucune autre voie n'est possible et que les sacrifices finiront par donner des résultats. Menteurs !

En outre, tous les contribuables ont subi le gel du barème de l'impôt sur les revenus. Les retraités, quant à eux, sont concernés entre autres par la fiscalisation, pour la première fois, de la majoration dont bénéficient les divorcés/divorcées ou veufs/veuves ayant élevé seuls des enfants, et les retraités/retraitées ayant eu ou élevé trois enfants ou plus. Conséquence pour eux, certains, non imposables seront assujettis à l'impôt sur les revenus, ou verront celui-ci sensiblement augmenté s'ils y étaient soumis.

Compte tenu de la dégradation continue de notre situation sociale actuelle, nous ne pouvons pas dire merci à nos dirigeants d'hier et d'aujourd'hui qui, sous prétexte d'un coût du travail trop élevé, poursuivent la casse des services publics, ont

augmenté le taux du chômage, la précarité de l'emploi, baissé les salaires, les pensions de retraite, répondant ainsi favorablement à toutes les revendications du MEDEF en leur accordant d'immenses cadeaux.

Dans notre région, les retraités ne sont pas restés inactifs, participant à

plusieurs initiatives pour dénoncer la politique d'austérité du gouvernement et du patronat et demander la prise en compte de leurs revendications sur le pouvoir d'achat, le chômage, la fiscalité, le refus de la réforme territoriale, la protection sociale et la prise en charge du vieillissement par la Sécurité sociale.

Si nous voulons faire échouer nos dirigeants politiques dans la continuité sur cette voie suicidaire, cela dépend de chacune et chacun de nous. Nous devons nous faire voir et entendre, car nous ne gagnerons pas avec une seule bataille. Alors, poursuivons le combat derrière la CGT, dans l'unité avec les autres organisations syndicales, si possible !

Chères/chers collègues et camarades, au nom du bureau syndical retraités, je vous souhaite une excellente santé et une bonne année 2015 pour vous et vos proches.

LA CRISE CONTINUE
— Les profits des actionnaires aussi



Jacques Filouse.



RÉTROSPECTIVE DES ACTIONS SYNDICALES ENGAGÉES **en 2014**

« C'est le travail des femmes et des hommes qui crée les richesses », c'est pourquoi la CGT revendique légitimement une société plus juste et plus solidaire.

La trêve des confiseurs achevée, la CGT est remontée rapidement au créneau pour rappeler au gouvernement, au pouvoir depuis presque deux ans, les promesses faites et non tenues lors de la campagne présidentielle, plongeant dans le désarroi les plus fervents supporters de l'équipe en place et la colère de la plupart des salariés et des retraités, ces derniers participant assidûment en nombre aux manifestations organisées par les organisations syndicales tout au long de l'année. Qu'on en juge :

Jeudi 6 février

Toutes et tous ensemble ce jour-là, à Toulouse, où 7 000 personnes ont manifesté pour la défense de l'emploi, des salaires, des conditions de travail, de la protection sociale, afin de porter un coup d'arrêt au "pacte Hollande/Gattaz".



Samedi 1er mars

A l'appel de la CGT, FSU et Solidaires, 5 000 manifestants ont battu le pavé dans les rues de Toulouse, pour imposer un autre partage des richesses et gagner le progrès social, avec la présence effective de responsables politiques et syndicaux, dont Annick Coupé pour Solidaires et Jean-Luc Mélançon pour le Parti de gauche.

Mardi 18 mars

Journée de grève et manifestation interprofessionnelle, à l'appel de la CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de retraités, pour dénoncer le Pacte de responsabilité, les cadeaux faits aux grands groupes, à leurs actionnaires et la suppression des aides fiscales et sociales qui leur sont octroyées.

Vendredi 4 avril

En Haute-Garonne, comme partout en Europe, la CGT se mobilise pour dénoncer cette austérité érigée en dogme, qui génère des inégalités croissantes, l'augmentation de la pauvreté et l'exclusion, provoquant l'explosion du chômage, le développement de la précarité chez les plus fragiles, le rejet de la concurrence de la main-d'œuvre au sein même de la Communauté européenne.

Jeudi 1er mai

Rassemblement interprofessionnel unitaire, à Toulouse, réunissant 6 000 manifestants, pour un 1er mai de paix et de solidarité entre les peuples, tous unis contre l'austérité et le Pacte de responsabilité, pour le progrès social et le partage des richesses.



Jeudi 15 mai

Appel de cinq organisations départementales, dont la CGT, à l'ensemble des salariés du public et du privé, des retraités, des privés d'emplois, à entrer dans l'action par la grève et les manifestations, afin d'imposer des augmentations de salaires, la revalorisation des pensions de retraite, des revenus de remplacement et de minimas sociaux.

Jeudi 26 juin

Journée d'alerte des retraités CGT pour la protection sociale, en grand danger avec les annonces qui seront débattues par le gouvernement et le patronat lors de la Conférence sociale des 7 et 8 juillet 2014. En plus

de la politique d'austérité, les exonérations sociales pour le patronat, qui vont assécher davantage les caisses de la Sécurité sociale, au détriment des malades et des retraités. C'est pourquoi, tous ensemble, 3 000 actifs et retraités sont descendus dans la rue pour dire stop à la casse de notre système de protection sociale.

Mardi 30 septembre

Nouvelle mobilisation nationale et régionales de retraités CGT, FO, CFTC, CFE/CGC, FSU, Solidaires, Fonction publique, LSR, contre le gel des pensions de retraite; pour l'amélioration du pouvoir d'achat; le retour à une revalorisation annuelle au 1er janvier de l'année; une loi progressive sur l'adaptation de la société au vieillissement, basée sur une solidarité intergénérationnelle réduisant au maximum le reste à charge des personnes en perte d'autonomie et de leur famille; pour le développement et le renforcement de services publics de qualité, indispensables au mieux-vivre individuel et collectif.

Jeudi 9 octobre

A l'occasion du Congrès de l'Association des maires de France, François Hollande et Manuel Valls ont choisi Toulouse pour présenter leur pacte d'austérité. Un millier de personnes se sont rassemblées devant le Palais des congrès, pour dire non à cette politique antisociale et antiéconomique de leur gouvernement, pour demander la relance du pouvoir d'achat, de l'emploi partout et une protection sociale de haut niveau répondant aux besoins de chacun.

✓ **Le gouvernement remet profondément en cause et menace notre modèle social solidaire issu du Conseil National de la Résistance.**

Les médias ont consacré 30 secondes à cette manifestation. Et pourtant, nous étions des dizaines de milliersarborant le foulard rouge et des slogans !!



RÉTROSPECTIVE DES ACTIONS SYNDICALES ENGAGÉES **en 2014**

Jeudi 16 octobre

La CGT a appelé ce jour-là à une grande journée d'action, qui a rassemblé 2 000 personnes, pour la défense et l'amélioration de la protection sociale, de la Sécurité sociale et des droits et garanties de la complémentaire santé.

Samedi 15 novembre

Des manifestations à Paris et en province se sont déroulées pour dénoncer le budget d'austérité du gouvernement, contre les cadeaux faits au MEDEF sans aucune contrepartie et pour une alternative à la politique conduite par nos dirigeants politiques, à l'initiative du collectif 3A, avec la participation de la CGT, Unitaires, Solidaires, certains partis politiques de gauche et d'associations. A Toulouse, 5 000 personnes ont participé au mouvement, dans la continuité de toutes les luttes menées ces derniers mois dans les différents secteurs de la vie économique, souvent en dehors de la scène médiatique.

Mardi 18 novembre

A Toulouse, 800 salariés de la fonction publique revendiquaient un développement des services

publics et refusaient la cure de 50 milliards d'euros d'ici à 2017, qui auraient des conséquences sans précédent pour les usagers.

Jeudi 20 novembre

Plus d'une centaine de salariés et retraités rassemblés devant les locaux du Conseil des prud'hommes, pour dénoncer la loi Macron, qui remet en cause l'existence même de cette institution au service des salariés; c'est une attaque contre la démocratie sociale.

Décembre, journées festives pour les aînés

A l'occasion des journées festives organisées par la municipalité de Toulouse pour ses aînés, organisées comme chaque année sur plusieurs jours afin que tous puissent en bénéficier, l'Union Syndicale des Retraités CGT a profité de ces journées de réjouissances pour organiser une distribution de tracts près du lieu des festivités, afin d'informer et sensibiliser les seniors sur le sort injuste qui leur est fait aujourd'hui, avec toutes les mesures d'austérité qui leur sont appliquées et celles prévues pour 2015.



COUP DE MASSUE sur les pensions !

+ 8 € pour le minimum vieillesse et une prime "exceptionnelle" (sic) de... 40 euros en 2015 pour les pensions de moins de 1 200 euros !

Le minimum vieillesse passerait de 792 euros à 800 euros !

A peine majoritaire au parlement- 269 alors qu'ils étaient 306, le 8 avril, Valls se moque et de l'hôpital et de la charité !

20 milliards de CICE sans contrepartie payés en partie par la TVA que nous payons à chaque acte d'achat

30 milliards environ d'exonération de cotisations sociales et fiscales aux patrons, transférées vers les salariés actifs, chômeurs et retraités

8 euros pour les pauvres vieux ! Du haut de sa grandeur, Valls arrose de son mépris ce minimum social

Prime de 40 euros, une seule fois l'an prochain Autre aumône, pour les "petites" retraites (moins de 1200 euros). Ça va chauffer... Pour 7 millions de personnes ; suspense insoutenable... 40 euros début 2015 !

Les médias ont parlé de coup de pouce, c'est un coup de massue ! Et une discrimination entre retraités.

Voilà pourquoi nous le censurons et le censurerons dans la rue.



NON AU BLOCAGE des pensions de retraite !

Comme nous l'avions laissé entendre l'an dernier à pareille époque, les mesures restrictives annoncées alors sont entrées en vigueur, en attendant celles de 2015.

Dans le monde, 48 % des personnes âgées ne touchent pas de pension de retraite. En France, celle-ci existe, mais les attaques sont aujourd'hui telles qu'on en vient à douter de sa pérennité. Qu'on en juge :

1. A compter du 1er janvier 2015, 460 000 personnes retraitées verront leur CSG passer de 3,8 % au taux plein de 6,6 %, soit une perte substantielle du pouvoir d'achat.
2. Depuis le 1er avril 2013, 56 % des retraités s'acquittant d'une CSG à taux plein sont redevables d'une taxe de 0,3 %, appelée CASA (Contribution additionnelle à la solidarité pour l'autonomie).
3. En 2014, la demi-part fiscale dont profitaient 3,6 millions de parents isolés, ou veuves et veufs ayant élevé un enfant, a été supprimée.
4. Toujours en 2014, le bonus de 10 % des pensions des retraités ayant eu au moins trois enfants est fiscalisé pour la première fois.
5. La revalorisation des pensions des régimes général et complémentaire est gelée jusqu'en octobre 2015. Encore neuf mois à tenir !

Tout cela fait que le taux de pauvreté des retraités va bientôt atteindre les 10 % et que 7 % des retraités sexagénaires sont contraints d'occuper un emploi.

Les financements de la protection sociale seront également revus à la baisse, alors que de plus en plus d'assurés sociaux renoncent à des soins

nécessaires, que les personnels hospitaliers croulent sous les tâches du fait de l'ampleur des sous-effectifs, suscitant la grogne des patients, le gouvernement entend donner un nouveau tour de vis en 2015. Il amplifie les politiques de rationnement avec la non revalorisation des prestations familiales, des pensions d'invalidité et des rentes accidents du travail et maladies professionnelles.

Donc, une nouvelle année difficile s'annonce pour bon nombre d'anciens, à qui on veut faire payer une crise à laquelle ils ne sont en rien responsables. Mais c'est sans compter sur leur volonté pour poursuivre et amplifier la lutte avec les syndicats, pour que leur soit rendu le respect qu'ils méritent.



POURQUOI ACCEPTER l'austérité ?

*Pour enrichir les actionnaires, les rentiers
et les propriétaires ??*

« Nous vivons au dessus de nos moyens », affirme Valls. « Les hausses de salaires ne doivent pas s'éloigner de 1 % », ajoute Gattaz. Pour le gouvernement et le patronat, l'austérité doit vider les poches des salariés pour remplir celles des patrons. Qui affirme que c'est aux salariés de payer les cotisations sociales des employeurs, qu'il faut modérer les salaires car le coût du travail serait trop haut, que les licenciements et le chômage sont nécessaires, qu'il faut en finir avec le modèle social français ?

Ceux qui ont les poches pleines !

- Pierre Gattaz, patron du Medef, s'est augmenté de **29 %** : sa rémunération ? **426 000 €**
- Denis Kessler, ex-vice président du Medef, celui qui ordonne la casse du programme du Conseil national de la Résistance, se fait voter une augmentation de **28 %** comme président de la réassurance SCOR : la part variable se monte à **1,3 million d'euros**, et le total à plus de **5 millions d'euros** avec les stock-options et les actions.
- Le PDG de Publicis, Maurice Lévy, se verse un bonus de **4,5 millions d'€** après les **16 millions** de 2012.
- Arnaud Lagardère jouit d'une rémunération de **2,4 million** plus un bonus de 1,6 million (+15 %).
- Patrick Kron, le bradeur d'Alstom, a bénéficié d'une hausse de **11 %** en 2013, soit **2,55 millions**.
- Carlos Ghosn, touche comme patron de Renault **2,6 millions**, et comme président de Nissan **8,8 millions**.

A ces patrons, le gouvernement accorde le Crédit d'impôts (CICE) payé par la hausse de la TVA !

Les milliards d'allègement d'impôts et de cotisations sociales vont directement dans les poches des actionnaires.

Pendant l'austérité, les licenciements sont quotidiens. Ces gens-là, les décideurs de l'austérité, n'auront pas de cesse. Ils prévoient, par le Pacte, le démantèlement de la Sécurité sociale. Comment ? Par un transfert des cotisations patronales vers les salariés, qui seraient amenés à prendre des assurances privées... Pour ceux qui en ont les moyens.

Construisons un mouvement unitaire revendicatif, alternatif au libéralisme,

Ce que nous revendiquons pour l'immédiat :

- Arrêt du Pacte d'austérité qui nous entraîne vers le coma social ;
- Geler les plans dits sociaux, les plans de départs réputés volontaires, les licenciements ;
- Allouer à la Sécurité sociale un budget renforcé par une forte ponction sur les dividendes ;
- En finir avec les exonérations en tout genre dont les patrons bénéficient ;
- Relever le SMIC au niveau requis par les besoins du salarié, au moins 1700 euros net.

Construire l'avenir social :

- Annuler la dette versée aux banques privées, et les placer sous contrôle des pouvoirs publics.
- En finir avec l'obligation pour l'Etat de n'emprunter qu'aux marchés financiers privés.
- User du droit de préemption et intégrer au patrimoine national les entreprises et les emplois menacés.
- Prendre les initiatives industrielles publiques pour mettre en chantier des travaux utiles socialement : équipements collectifs, logements, hôpitaux, crèches, écoles.

COMMENT VAINCRE l'austérité ?

Ensemble, tout est possible !

Pour nous, syndicalistes CGT, la défense des intérêts des salariés, des retraités et des privés d'emploi nécessite la construction d'un mouvement social capable de porter un coup d'arrêt à l'austérité qui s'en nourrit. Cet objectif ne souffre ni délai, ni division. L'urgence est au rassemblement le plus large, sans a priori ni exclusive de tous celles et ceux qui combattent l'austérité et recherchent la voie d'une alternative pour la transformation sociale.

C'est pourquoi nous avons été de toutes les mobilisations allant dans ce sens. Ainsi de la Journée d'action interprofessionnelle du 18 mars, de la marche citoyenne du 12 avril, du 1er mai, des Journées unitaires des fonctionnaires et des retraités, de la Journée d'alerte des retraités sur la protection sociale du 26 juin, les mouvements de lutte des cheminots et des intermittents du spectacle, ainsi que les nombreuses luttes qui se déroulent au fil des semaines.

La détermination des tenants de l'actuelle politique d'austérité les conduit à s'opposer à l'intérêt général jusqu'à la dernière extrémité. Le verdict des urnes, la représentation des salariés et la prise en compte de leur avis ne sont rien dans leur stratégie du choc qui suppose l'exclusion de la question sociale.

Le chômage, au niveau inédit depuis la crise 1929, nourrit une atmosphère de peur, qui s'empare en particulier d'une jeunesse globalement exclue. La ronde sans fin des fermetures d'entreprises est en soi un acte d'accusation d'un patronat de rentiers et d'actionnaires à l'égoïsme glacé. Les victimes de la précarité tombent dans une trappe sans retour, pendant que les salariés,



tous cibles
potentielles de
licenciements sans entraves, nourrissent une
angoisse à l'égard de leur possible chute dans la
pauvreté.

Premier intéressé par cette orientation
« austéritaire », le MEDEF accuse tous les
aspects sociaux de la condition salariale d'être les
fauteurs de la crise. Il ne s'agit plus de demander
aux actifs, aux chômeurs et retraités des sacrifices
de circonstance en attendant la sortie du tunnel.
L'objectif patronal est bien de se débarrasser de
pans entiers de positions sociales et publiques
issues du Programme du Conseil National de la
Résistance conquises à la Libération.

Dans les projets de lois de finances rectificatives
soumis au vote de l'Assemblée nationale, le
gouvernement aligne son "Pacte de Responsabilité"
sur la perspective de démantèlement de la
protection sociale, phare du système social
national. La baisse des cotisations, les exonérations
fiscales, le gel des prestations sociales font suite
aux attaques contre le régime des retraites et
celui des allocations familiales.

La réduction des déficits et des dettes publiques
est l'objectif prioritaire de la politique menée en
France, comme dans la plupart des pays
européens. La baisse des salaires des fonctionnaires,
ou le "Pacte de Responsabilité", qui prévoit

50 milliards supplémentaires de réduction des dépenses publiques, sont justifiés au nom de cet impératif. Le discours dominant sur la montée de la dette publique fait comme si son origine était évidente : une croissance excessive des dépenses publiques. Or, cette affirmation ne résiste pas à un examen sérieux des faits ; au total, 59 % de l'actuelle dette publique proviennent des cadeaux fiscaux et des taux excessifs.

En engageant à marche forcée une réforme territoriale lourde de danger pour la démocratie de proximité, les services publics et le statut des personnels, le gouvernement entend mettre les structures territoriales au service de la stratégie du capital,

pour qui démocratie et citoyenneté sont devenues incompatibles avec la conservation de ses privilèges. La politique d'austérité n'est donc pas le moindre mal choisi par un gouvernement raisonnable, mais le mal

libéral qui subvertit tout système social et démocratique. Discrediter les garanties républicaines et le droit social en pratiquant la surdité volontaire à l'égard de l'immense majorité de la population, dope les menées subversives de l'extrême droite. Le lien entre la dérive des institutions mises au service exclusif de politiques d'austérité est attesté dans les pays du continent où elle se manifeste.

Les germes de cette situation hautement préoccupante nous avaient conduits à considérer qu'il était nécessaire, dans le respect des prérogatives de chacune et de chacun, de mettre en œuvre des relations nouvelles entre syndicats,

associations et partis politiques, potentiellement de nature à relever les défis qui étaient devant nous.

Depuis lors, avec la nomination de Manuel Valls comme Premier Ministre et l'accentuation de la politique libérale menée, les choses se sont encore aggravées et nous sommes sans aucun doute à la veille de bouleversements profonds, dont personne ne peut prédire ni l'ampleur, ni les conséquences.

L'identité fondamentale de notre syndicalisme est de ne jamais déroger à la mission définie au cours de son histoire, la représentation des intérêts matériels et moraux du travail, par leur défense au quotidien et la recherche de l'émancipation

par la transformation sociale. La situation actuelle n'échappe pas à cette conduite rigoureuse. Bien entendu, en tant que syndicalistes CGT, nous nous félicitons des luttes syndicales menées, des brèches ouvertes. Tout doit d'ailleurs être mis en

œuvre pour que, à l'intérieur d'un projet syndical cohérent, ces mobilisations gagnent en profondeur et fassent progresser les alternatives aux politiques actuelles.

Mais, encore plus qu'hier, nous considérons que le caractère inédit de la situation à laquelle nous sommes confrontés appelle à des passerelles larges de toutes celles et ceux qui partagent la nécessité de rompre avec les politiques mortifères d'austérité, de promouvoir une toute autre répartition des richesses créées, une rupture dans les logiques de gestion et une véritable démocratie rendant le citoyen acteur des changements profonds à mettre en œuvre.



« ALLER CHERCHER L'ARGENT de la solidarité sociale là où il est ! »

La Fédération s'adresse aux syndiqués actifs et retraités. . .

A lors ça y est ? « Notre système social a vécu », proclame Pierre Gattaz, président du Medef, à la une du Parisien, « L'austérité, il n'y a pas d'autre alternative », affirme Valls, « La compétitivité commande de vous dépouiller de tout », ajoute Berger-CFDT, « Le Front racial remplacera la question sociale », prédit Le Pen qui se voit déjà en tête à tête avec Sarkozy. Les Prud'hommes devraient y passer, comme les « seuils » qui déclenchent le droit des salariés à être représentés. Bref, ce serait fichu, il n'y aurait plus rien à faire, dans cette crise sans fin... Ce n'est même pas la peine d'en discuter.

Eh bien, si, discutons-en !

Nous vous proposons de ne pas rentrer pas dans la dépression collective qu'ils suscitent avec leur campagne permanente de démoralisation. Défendons-nous. Sans rodomontade de notre part, juste la fierté de ce que nous impulsions, avec les seuls moyens donnés par la force de l'action collective et solidaire.

ArjoWiggins a été condamné par un état-major lointain. Les usines papetières devraient disparaître. Pas assez rentables. Mais nos équipes syndicales, avec les salariés, et dans l'unité, sont parvenues à faire signer presque tous les maires et conseillers généraux et régionaux pour que les usines soient préemptées par l'Etat, au titre du « Code de l'expropriation au titre de l'utilité publique ». De façon à ménager une reprise et ainsi assurer la survie des entreprises, et des emplois malgré la volonté destructrice du propriétaire. La lutte est en cours.



L'exemple de l'usine d'Alizay, en Normandie, a servi de point d'appui. L'ensemble industriel continue de fonctionner malgré la sentence de mort prononcée par Fax et SMS de Scandinavie. Des centaines d'emplois sauvés.

Paris Normandie, L'Union de Reims, Nice Matin ? L'ancien empire de Philippe Hersant, exilé en Suisse, devait engloutir ces titres, ou les vendre au déballage du marché. Et pourtant ! Le mouvement national pour Paris Normandie a permis sa survie. A l'Union, la destruction d'emplois a été limitée au minimum. A Nice, les salariés du quotidien ont fait des prouesses pour reprendre le journal, afin qu'il ne tombe pas aux mains de la mafia (Tapie) ou d'autres requins de passage.

C'est l'expérience de ces luttes qui nous a permis d'avancer avec autorité l'idée de société de presse et d'information générale « à lucrativité limitée », de façon que leur statut leur permette d'éviter les mâchoires acérées des banquiers et des groupes industriels dominants. Il semble bien que la brèche s'ouvre en cette rentrée, d'autant que des négociations commencent, portant sur les moyens industriels au service de la presse d'information générale.

Nous vous proposons l'action collective contre la soumission à l'austérité à perpétuité

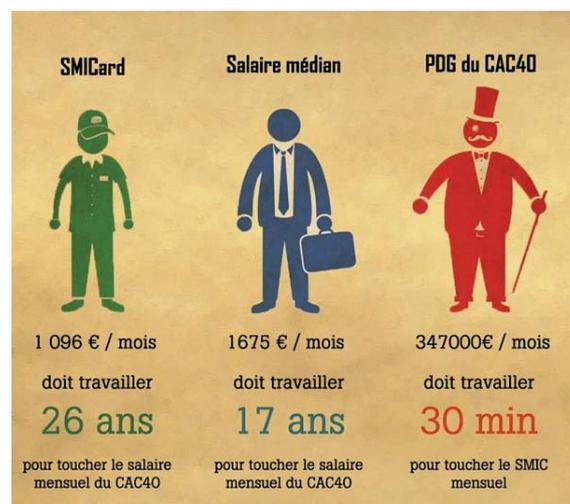
Le marché de dupes de la compétitivité?

« Déshabillez-vous de tous vos attributs sociaux, emploi stable, salaire décent, Sécurité sociale collective et solidaire. Le coût du travail va baisser, mais rassurez-vous, demain le soleil brillera parce que les marges des entreprises vont être garanties! » Des années qu'ils nous répètent ça, Yvon Gattaz, président du Conseil National du Patronat Français - le père de Pierre - utilisait déjà le théorème libéral: « les gains de productivité d'aujourd'hui feront les profits de demain et les emplois d'après-demain. »

Nous sommes après-demain, le fils Gattaz a ramassé les profits de Papa, mais où sont nos emplois? Nous soumettre à cette politique Valls Hollande du Crédit d'Impôts (CICE) de 20 milliards et du Pacte de 26 milliards d'exonérations aux patrons sans la moindre contrepartie?

46 milliards? Vous vous rendez compte ce qu'on peut faire avec ça?

Exemples? Un prime de 500 euros à 200 000 jeunes



chômeurs (1,2 milliard), 100 000 logements sociaux (3 milliards), 200 000 places en crèche (4 milliards), un chèque autonomie de 500 euros pour 500 000 seniors (3 milliards), 200 000 emplois pour l'Education en milieu défavorisé (5 milliards), 200 000 emplois d'utilité publique pour rendre les immeubles accessibles aux handicapés (2 milliards), etc.

Bien sûr, cette liste concoctée par l'Observatoire des inégalités est quelque peu artificielle. Mais enfin, elle donne concrètement la possibilité de faire autre chose que distribuer à fonds perdus les aides d'Etat aux seuls patrons.

Mais voilà ce que nous vous proposons: pas de soumission a priori à la campagne selon laquelle « il n'y a pas d'alternative à l'austérité ». Ensemble, avançons nos solutions.

« Notre modèle social a vécu »?

Nous vous proposons de tout faire pour que ce « modèle social » vive encore longtemps. Parce

« ALLER CHERCHER L'ARGENT de la solidarité sociale là où il est ! »

qu'il y va de nos conditions de vie à tous, parce que c'est le socle par lequel nous résistons mieux qu'ailleurs à la crise

Que disent le Medef et le gouvernement quand ils parlent de « modèle social » ? Non pas qu'il a vécu, mais qu'ils le condamnent. Pourquoi ? La Cour des Comptes en donne la clé. Dans son rapport de septembre 2014, elle indique que selon les comptes de Sécurité sociale, les cotisations sociales représentent plus de la moitié des ressources de la protection sociale. Soit 346,2 milliards, 17 % du PIB.

Toute l'offensive du Medef consiste à obtenir que les cotisations patronales soient effacées, et prises en charge par les salariés. Et pas seulement par égoïsme glacé et défense des profits. Aussi parce que le patronat veut privatiser la Sécurité sociale, et rétrocéder son budget colossal aux assurances privées. Leur offensive sur les complémentaires en témoigne.

Or le gouvernement Hollande Valls n'a de cesse d'accorder aux patrons des exonérations de cotisations et d'impôts. Dans la lignée de ce que faisaient les gouvernements précédents (Chirac, Sarkozy...).

Mais quels revenus sont exonérés ?

En plus des exonérations se montant à des sommes colossales, la fraude est de mise ! Fraude légale par l'évasion fiscale dans les paradis prévus à cet effet, fraude illégale comme celle dénoncée par la Cour des Comptes (20 milliards) : « Ainsi, à côté des « anciennes pratiques » notamment de sous-déclaration d'activité, se développent des fraudes liées au statut de travailleur indépendant (détournement du statut d'auto-entrepreneur, dissimulation de l'emploi salarié sous l'apparence d'une relation commerciale, etc.) et au statut de travailleurs détachés à l'étranger. »

HOLLANDE MET LES MINISTERES AU PAIN SEC ET A L'EAU

Le principal c'est qu'on paye la dette et ses intérêts aux banques.



Avec vous, nous sommes fondés à défendre notre Protection sociale solidaire et aller chercher l'argent de la solidarité sociale là où il est.

Nous vous proposons de développer l'entraide, la solidarité, la résistance à la compétition

Nous constatons comme vous l'ambiance se dégrader, devenir irrespirable. L'angoisse de ne pas y arriver, la chute dans la pauvreté s'additionne à l'amer certitude inculquée d'en haut que nos enfants vivront forcément plus mal que nous.

Alors rencontrons-nous, débattons ensemble, échangeons.

Nous vous le disions au début : nous avons tant de choses à nous dire. On prend rendez-vous ?

FUSION AGIRC-ARRCO : 5 mesures chocs pour les retraites complémentaires

Déjà évoquée, puis enterrée lors des précédentes négociations en 2011, l'idée de rapprocher l'Agirc et l'Arrco ressurgit, cette fois-ci, avec un projet très détaillé. Objectif : limiter la fonte des réserves. Voici les cinq mesures phare et leurs conséquences pour les assurés.

1. Simplification des tranches de cotisation :

Le document rédigé par les partenaires sociaux prévoit de réduire de l'assiette de cotisations à deux tranches maximum : une tranche 1 jusqu'au plafond de la sécurité sociale et une tranche 2 entre 1 et 8 fois le plafond de la sécurité sociale. Cela implique donc la disparition des ex-T2/TB et TC. Actuellement, il existe deux tranches à l'Arrco : T1 (de 0 à 1 PSS), T2 (de 1 à 3 PSS) ; et deux tranches à l'Agirc : TB (de 1 à 4 PSS), TC (de 4 à 8 PSS). Cette mesure aurait le mérite de rendre nos fiches de paie plus lisibles.

2. Adoption d'un seul taux de cotisation, le plus haut :

Le taux de cotisation de la tranche 1 resterait inchangé à 6,20 % du salaire brut. Celui de la tranche 2 nécessiterait la généralisation du taux Agirc à 16,44 %, ce qui, pour cette dernière tranche, revient à une hausse des cotisations, le

taux Arrco n'étant que de 16,20 %. Cette augmentation discrète permettrait d'engranger 20 millions d'euros supplémentaires chaque année dès 2017, selon les estimations publiées dans ce document.

3. Suppression de la garantie minimale de points :

Par mesure d'économies, une suppression progressive de la garantie minimale de points à partir de 2016 est envisagée. Actuellement, tous les salariés qui gagnent moins que le salaire charnière (à savoir, 3 453,72 euros brut par mois) achètent forfaitairement 120 points, même s'ils n'ont pas cotisé suffisamment... Ce dispositif coûte très cher à l'Agirc, qui a de moins en moins de cotisants avec des salaires élevés. La solution envisagée serait donc de réduire progressivement le nombre de points accordé de 120 actuellement à 90 en 2016, puis 60 en 2017 pour tomber à 30 en 2018 avant une suppression totale en 2019.

4. Les pensions de réversion sur le gril :

Ce document de travail suggère aussi d'unifier l'âge de la réversion à 60 ans (actuellement, 55 ans pour l'Arrco, 60 ans pour l'Agirc). Le taux lui reste à définir : 60 % comme aujourd'hui, 54 % comme dans le régime de base ou 50 % comme à l'IRCANTEC. Une proratisation en fonction de la durée du mariage est aussi à l'étude, comme c'est le cas actuellement pour les assurés ayant été mariés plusieurs fois.

5. Suppression des cotisations décès et Apec, jugées superflues :

La cotisation décès (1,50 % pour ceux cotisant à l'Agirc sur la tranche 1) serait amenée à disparaître, au profit d'accord de prévoyance. Même sort pour les 0,06 % versés au titre de la cotisation Apec pour les cadres. Au total, cette cure de

**“Prenez garde en lisant les journaux ; sinon vous en viendrez à détester les opprimés, et applaudir leurs oppresseurs”
Malcolm X**



FUSION AGIRC-ARRCO : 5 mesures chocs pour les retraites complémentaires

minceur permettrait de réaliser des économies d'échelle, estimées entre 90 et 130 millions d'euros. "Soit 5 % à 7 % des charges administratives des deux régimes", calcule le document. Insuffisant toutefois pour combler le trou abyssal des retraites complémentaires.

En 2013, les régimes de retraites complémentaires affichaient déjà un résultat technique (après versement de toutes les retraites) négatif à -4,4 milliards d'euros. Jusqu'à présent, ils pouvaient compter sur une réserve placée de 64,4 milliards d'euros pour payer les pensions. Le hic, c'est qu'avec la montée du chômage, le nombre de cotisants diminue et cette manne s'épuise à vitesse grand V. D'après les projections, les réserves cumulées de l'Agirc et de l'Arcco vireront au rouge d'ici 10 ans à -9 milliards d'euros en 2025. Malheureusement, les économies réalisées par une fusion ne suffiront même pas à assurer l'avenir des retraites complémentaires à long terme. Il manquerait toujours 6,37 milliards d'euros en 2025 et même jusqu'à... 202 milliards en 2040 !

« Si le chômage reste à des niveaux élevés, la seule solution « pour le patronat » serait de baisser les retraites complémentaires de manière substantielle ! ». C'est dire si les négociations qui vont s'ouvrir et qui doivent aboutir un accord d'ici fin juin 2015 sont cruciales...

L'acharnement patronal s'est exprimé le 10 septembre 2014.

Le medef exigeant des syndicats un nouvel « ani » noir !

Les retraites complémentaires Agirc-Arrco ont été examinées une nouvelle fois sous le seul angle financier, selon les seules revendications patronales, avec le brûlant souci du Medef de payer moins. Le Medef appelle ça "négociations"... sur les complémentaires.

ALERTE! LE MEDEF VEUT UN ANI CONTRE L'AGIRC ET L'ARRCO

Le but du patronat? Un accord national interprofessionnel en juin 2015 au plus tard. Ses mesures de recul social, le Medef les baptise « leviers d'action ».

Recul de l'âge de départ? Déficit contre besoins sociaux!

Selon les chiffres du patronat, déficits et épuisement des réserves financières sont au menu, en 2018 à l'Agirc et en 2027 à l'Arcco.

Le patronat en conclut qu'un nouvel acte de destruction est à mettre en œuvre: faire reculer progressivement l'âge d'ouverture des droits à retraite complémentaire et l'âge d'annulation de la décote respectivement à 64 ans et 69 ans à partir de la génération 1959 (au lieu de 60 et 65 ans actuellement), permettant un ralentissement du nombre de départs à la retraite jusqu'en 2023 et logiquement des économies.

**TAXER LES
TRANSACTIONS
FINANCIÈRES :
ÇA POURRAIT
RAPPORTER GROS !**
11 PAYS S'Y SONT ENGAGÉS D'ICI À 2014

€
€4,42
MILLIARDS
EN TAXANT LES
ACTIONS

€
€8,17
MILLIARDS
EN TAXANT LES
OBLIGATIONS

€
€24,47
MILLIARDS
EN TAXANT LES
PRODUITS DÉRIVÉS

€
€37,06
MILLIARDS
EN TAXANT TOUS CES
PRODUITS FINANCIERS





Surtout ne pas refaire les niveaux des pensions...
Geler la valeur du point.

Le 10 septembre, en vaine d'imagination, le patronat se propose d'obtenir une moindre revalorisation de 1 point des pensions de retraite complémentaire en 2016.

La valeur du point Agirc et Arrco pourrait être gelée en 2016. Et les modalités d'évolution du salaire de référence (prix d'achat du point de retraite) serviraient cet objectif: le salaire de référence augmenterait de 3,5 % de plus que les prix chaque année (sur cinq ans, de 2015 à 2019). Avec pour effet un plus faible niveau d'acquisition des droits à retraite.

Vitrifier les pensions de réversion ET C'EST PAS TOUT...

Alignement des conditions d'âge (60 ans) en Agirc et en Arrco (alors que, actuellement, la condition d'âge est de 55 ans en Arrco)

Taux de pension égal à 54 % – puis 50 % – de la retraite complémentaire du conjoint décédé (au lieu de 60 % actuellement dans les deux régimes).

Casser les droits des chômeurs: Les droits à retraite complémentaire des chômeurs pourraient être attribués à partir de 2015 à hauteur des financements reçus par l'État (et non en intégralité).

Abattement de 10 %: Mise en place d'abattements temporaires (fixes ou variables en fonction de l'âge) applicables jusqu'à 67 ans sur les nouvelles allocations liquidées à partir de 2017.

Hausse de cotisations:

Contrepartie en toc: les employeurs verraient leur taux de cotisation Agirc-Arrco effectif augmenter (hausse du taux contractuel ou du taux d'appel).

Il est encore proposé que les contributions Unedic et État dues au titre des chômeurs indemnisés correspondent, à partir de 2015, à la somme de 100 % des cotisations au régime et de la cotisation AGFF comme s'ils étaient restés en emploi.



PRÉPARONS NOTRE SOCIÉTÉ *au vieillissement*

Un phénomène de société qui demande l'engagement de tous.

La gravité de la situation vécue aujourd'hui par de nombreuses personnes en perte d'autonomie et par leurs proches les prenant en charge perdure et s'aggrave. Il y a une réelle urgence sociale à laquelle il nous faut répondre sans tarder.

Le Gouvernement actuel annonce une loi de programmation et d'orientation, engageant une concertation pour préparer ce projet de loi qui portera sur l'adaptation de la société au vieillissement, c'est-à-dire sur un champ plus large que la seule prise en charge de l'aide à l'autonomie, avec l'ambition affichée de réduire "le reste à charge" des personnes et des familles.

Une situation à prendre globalement en compte.

Les personnes âgées de 60 ans et plus sont au nombre de 15 millions aujourd'hui en France. Elles seront 20 millions en 2030 et près de 24 millions en 2060, soit un tiers de la population. Le nombre des plus de 85 ans passera de 1,4 million aujourd'hui à 4,8 millions en 2050. C'est une situation tout à fait inédite, à laquelle aucune civilisation n'a eu à faire face jusqu'à maintenant.

Fin 2011, on comptait 1,2 million de bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie), dont 60 % à domicile et 40 % en établissement ;

36 % relevant des GIR 1 et 2 (dépendance sévère), 20 % du GIR 3 et 44 % du GIR 4 (dépendance moyenne). Selon le scénario démographique central de l'INSEE, la population dépendante passerait de 1,2 million en 2010 à 1,5 million en 2025, puis à 2 millions en 2040.

La dépense publique consacrée à la prise en charge de la dépendance a été estimée à 24 milliards d'euros en 2010, dont 14 milliards d'euros pour le financement des soins, 5,3 milliards d'euros au titre de l'APA et 2,2 milliards d'euros pour l'hébergement. Le "reste à charge" des personnes et de leur famille est estimé à 8 milliards d'euros¹.

Une concertation menée au pas de charge.

La très large concertation menée tambour battant par Mme Michèle Delaunay, ministre des Personnes âgées, et Mme Marisol Touraine, ministre de la Santé, est en cours.

La loi comportera trois volets : l'anticipation et la prévention ; l'adaptation de la société au défi de la longévité : logement, transport, urbanisme ; l'accompagnement de la perte d'autonomie à domicile ou en établissements.

Elle se fera en deux temps :

- Dans un premier temps, pour application au 1er janvier 2015, le domicile.
- Dans un deuxième temps de la loi quinquennale, à l'horizon 2017, les établissements. Ce thème





sera inclus dans la discussion sur le financement de la Sécurité sociale.

Cette première partie de la loi "doit tenir dans le financement de la CASA², que nous avons par ailleurs refusée et que les seuls retraités supportent à hauteur de 0,3 %, depuis le 1er avril 2013. Pour rappel, la Contribution Sociale Généralisée (CSG) a été mise en place en 1991. Elle a largement été substituée à la part salariée des cotisations pour l'Assurance maladie et les Allocations familiales, même si elle reste proportionnelle et affectée à la Sécurité sociale. En augmentation constante, elle représentait 21 %, en 2010, des recettes du régime général de la Sécurité sociale. Elle ne touche pas les entreprises.

Une mobilisation de haut niveau nécessaire.

Ce projet de loi global a l'ambition de "mettre en cohérence l'intégralité de la politique de l'âge". Comment ne pas être d'accord, même en considérant que certaines propositions ne nous conviennent pas ? Mais, comment penser qu'elle pourrait être financée par la seule CASA ?

L'enjeu est double pour la CGT, comme pour bien d'autres. Donner aux retraités toute leur place dans la société française d'une part et, d'autre part, instaurer un droit universel de compensation à la perte d'autonomie pour tous les âges, dans le cadre de la solidarité nationale et intégré dans la branche maladie. Droit basé sur les principes fondateurs de la Sécurité sociale : "faire face aux aléas de la vie de la naissance à la mort", dans laquelle la CNSA³ serait intégrée.

Pour ce faire, la CGT revendique un grand service public de l'aide à l'autonomie à domicile ou en établissement, en partenariat avec le secteur associatif.

La CGT estime qu'il est possible de financer ce nouveau droit, sachant qu'elle a mis en débat des propositions pour une nouvelle dynamique de financement de la Sécurité sociale et plus largement de la Protection sociale, articulée à une réforme globale de la fiscalité. Les moyens existent. En 30 ans, le montant des dividendes versés aux actionnaires a été multiplié par 36, pendant que la masse salariale ne l'était que de 4,5⁴. Il faut considérer que la bataille principale consiste bel et bien à développer une politique de croissance et d'emplois ; de travail de qualité pour toutes et tous ; d'augmentation des moyens et des capacités de financement de l'Etat, des collectivités territoriales, de la Sécurité sociale et plus largement de la Protection sociale, afin de répondre aux droits fondamentaux.

Retraités, si nous voulons obtenir un financement à la hauteur des enjeux, créons les conditions de mobilisations de haut niveau. Engageons-nous !

(1) Source: Groupe de travail animé par Bernard Fragonard, "Stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées".

(2) CASA : Contribution Additionnelle Solidarité Autonomie, soit 643,6 millions d'euros, chiffres provisionnels 2014.

(3) CNSA : Caisse Nationale Solidarité Autonomie, qui répartit les financements de l'aide aux personnes âgées et handicapées.

(4) Source : Etude du CLERSE, Université de Lille, 2013, "Le coût du capital et son surcoût".

ORFAITURE CONTRE la Sécurité Sociale

Ceux qui ne veulent plus la défendre doivent expliquer aux assurés sociaux les énormes dégâts d'une privatisation qu'ils soutiennent dans l'ombre.

Les méfaits de la loi de financement de la Sécurité sociale sont loin de s'arrêter à la liquidation du principe fondateur d'égalité, s'agissant des allocations familiales. La santé sociale est torpillée de toutes parts. Ce projet de loi conduit à ne plus financer la Sécurité sociale et à lui retirer le plus de ressources possibles. Ceux qui voudraient convertir les cotisations sociales en contrats d'assurances privées la condamnent pour récupérer le marché.

Le gouvernement a engagé avec le Pacte de responsabilité une dynamique de réduction des prélèvements pesant sur les entreprises. Le coût de ces baisses de recettes en 2014 est de 6,3 milliards d'euros pour la Sécurité sociale.

Qui va payer à la place des employeurs? L'assuré social de base. A quelle hauteur?

Le Pacte de responsabilité et de solidarité se traduit par un double effort : des baisses ciblées de prélèvements, un plan de 50 milliards d'euros d'économies pour réduire le déficit public. C'est ainsi que la loi de financement rectificative pour 2014 a été mise en œuvre :

- A partir du 1er janvier 2015, l'employeur d'un salarié payé au SMIC ne paiera plus de cotisation patronale de Sécurité sociale à l'Urssaf, quel que soit l'effectif de

l'entreprise. Les cotisations d'allocations familiales seront réduites ;

- L'exonération partielle des cotisations d'allocations familiales des travailleurs indépendants ;
- La création d'un abattement d'assiette de 3 250 000 euros de chiffre d'affaires pour la Contribution sociale de solidarité des sociétés, au lieu de 760 000 euros.

Les exonérations accordées aux employeurs vont être transférées à la charge des assurés sociaux. Quelles mesures, en plus de la hausse de la TVA et de la Contribution sociale généralisée (CSG), pour les pensions de retraite, allocations chômage?

Un véritable hold-up pour notre système de santé

- Le virage ambulatoire est un enjeu essentiel : Virer les patients des hôpitaux parce que le lit en médecine et en chirurgie coûte trop cher ; Développement de la chirurgie ambulatoire ; Accompagnement de la sortie de l'hôpital ; Encouragement à l'hospitalisation de jour et l'hospitalisation à domicile ; Développement de l'offre ambulatoire.
- Afin de réduire les prescriptions non pertinentes dans les établissements de santé, les agences régionales de santé disposeront d'une palette d'instruments pour cibler les établissements les plus concernés par la non-pertinence : Les établissements n'ayant pas tenu leurs objectifs pourront être mis sous observation pendant six mois ; certaines prescriptions pourront être mises sous autorisation préalable de l'assurance maladie ; en cas de non-respect des engagements contractuels, l'agence régionale peut décider, en lien avec



16 OCTOBRE

LA SÉCURITÉ SOCIALE

C'EST VITAL !

LA SÉCU, C'EST VOUS !



l'Assurance maladie, d'appliquer des pénalités financières.

- Les établissements de santé contribueront aux économies, donc à la facture du Pacte de responsabilité, pour l'optimisation de leurs dépenses: mutualisation de certaines fonctions supports; optimisation de l'organisation de la fonction achat; renforcement de la supervision financière sur les déficits hospitaliers; une gestion des produits de santé qui, du fait de leur coût, donnent lieu à un remboursement intégral.
- Destruction du principe social d'allocation familiale par la mesure démagogique affectant d'abord les foyers fiscaux à 6 000 euros, en attendant d'exonérer totalement les employeurs de la moindre cotisation. Outre la rupture dans le principe de solidarité sociale, cette mesure représente ce que le MEDEF appelle "le glissement vers la fiscalisation".
- Poursuite du recul des pensions de retraite par leur indexation sur les prix déflationnistes; confirmation des taxes nouvelles et du gel des revalorisations, avec "une prime annuelle exceptionnelle de 40 euros servie, début 2015, aux assurés dont les retraites totales sont inférieures à 1200 euros mensuels".
- Politique de chômage de masse liée au développement de la précarité. Les patrons répandent la peur dans le salariat, amoindrissant ses prétentions salariales. La cohésion salariale ainsi rompue est attaquée par la rupture de la solidarité sociale entre générations, actifs chômeurs et retraités. La grande fabrique de l'individualisme guette

toutes les occasions pour progresser. Le chômage est leur arme de destruction massive.

Oui, un démantèlement de la Sécurité sociale est engagé! Les besoins du peuple ne sont jamais évoqués. La demande n'est rien pour ceux qui défendent "l'offre des soins", inscrite en lettres d'or dans ce projet de loi. L'offre de soins se rapproche de la définition des assurances privées, qui proposent "un panier de soins" sous contrat individuel à leurs clients.

Non, il ne s'agit pas d'une "réforme", mais de la subversion antisociale en cours. A force de saigner la Sécurité sociale, nos experts en économie de profits vont bientôt la rendre exsangue. Et cette fois est celle de trop!

La défense de notre Sécurité sociale n'est pas l'affaire d'un jour, mais des mois à venir!

LE PROJET de TAFTA

Une offensive, tous azimuts

Le projet de TAFTA est une offensive, tous azimuts, contre tout ce qui encadre le fonctionnement du capitalisme, et particulièrement les firmes transnationales. Il menace l'ensemble des normes sociales et environnementales mais aussi démocratiques puisqu'il vise à contourner les institutions représentatives et juridiques qui permettent à la souveraineté démocratique de s'exercer. Sa mise en œuvre équivaldrait à un recul majeur en matière d'encadrement de la finance et tournerait le dos à tout projet de transition écologique. Il faut en effet un culot monstre pour dire en même temps que le Traité conduirait à une énorme croissance des échanges mais que cela aurait un effet négligeable sur la consommation d'énergie, comme si les containers allaient traverser l'Atlantique sur des voiliers! La Commission européenne a ce culot.

La mise en œuvre du TAFTA n'est pas acquise, comme en témoigne par exemple ce constat inquiet de Business Europe, qui signale que le projet est « de plus en plus sous le feu populiste. Un mélange dangereux de fausses allégations, de campagnes de peur et de mensonges fait pression sur les partisans de ce méga-projet.

Mais la route est longue et il y a plusieurs occasions de faire capoter ce projet néfaste. Le premier outil est l'« effet Dracula » qui consiste à dévoiler les projets qui auraient dû rester confidentiels. De premiers succès ont été



enregistrés, notamment avec le « fuitage » de documents, en particulier le mandat donné aux négociateurs européens. Ce dévoilement a permis de lancer des campagnes d'information et de premières mobilisations. Après celles du 11 octobre dernier, la prochaine échéance est la manifestation européenne qui s'est déroulée à Bruxelles le 19 décembre 2014 pendant le sommet des chefs d'état. Au-delà, il y aura encore la possibilité de s'opposer à la ratification du Traité. Tout doit être fait contre cette tentative de renforcer l'ordre mondial néolibéral.

LE RETRAITÉ, c'est qui ?

Le retraité? Ah! Ce maudit, ce galeux, ce parasite qui vit aisément (que l'on dit), qui ruine les caisses de retraite et des régimes sociaux, s'il s'accroche trop longtemps à la vie.

Le mot retraite peut paraître inadapté si on laisse supposer dans le sens de ce terme un rentier, un oisif à qui on alloue généreusement une pension, alors que celle-ci est le fruit d'un salaire différé socialisé, auquel le bénéficiaire a cotisé pour l'obtenir à hauteur de ses revenus durant la totalité de sa carrière professionnelle. Le retraité demeure donc un citoyen à part entière et non entièrement à part.

Le retraité n'est certes plus dans la production mais, en revanche, il pallie aux manquements de notre société: très souvent il apporte une aide matérielle et financière aux enfants et petits-enfants frappés par le chômage, la maladie, éventuellement la garde de leur progéniture, tout ce que l'Etat n'assume plus, au motif de réduire la dette publique, contractée par les banques, en réduisant ce qui constitue tout l'essentiel du devoir républicain, au nom duquel ses responsables se sont fait élire, mais dont ils se sont déchargés.

Le monde associatif donne une âme aux villes dans lesquelles les seniors participent activement et bénévolement à leurs activités, que les associations soient caritatives, politiques,

ludiques, religieuses ou laïques. Sans la disponibilité de ces bénévoles, beaucoup d'actions nécessaires à l'épanouissement des citoyens sur leur lieu de vie n'existeraient pas.

Après ça, les retraités valent-ils une demi-part? Par leur altruisme, les seniors font mentir le proverbe de René Descartes: "C'est proprement ne valoir rien, que de n'être utile à personne."

Les retraités sont donc des êtres à part entière qui espèrent le rester très longtemps!

Les attaques dont sont victimes aujourd'hui les anciens de la part des organismes décideurs quant à leurs pensions de retraite, de protection sociale et de régime fiscal sont indignes

par rapport aux sacrifices qu'ils ont consentis durant les longues et pénibles années de labeur et les événements douloureux traversés durant leur existence pour la liberté de tous.

On peut notamment constater que c'est la première fois dans l'histoire de notre pays qu'un gouvernement de gauche touche au socle de financement de la protection sociale issu du Conseil National de la Résistance.

Nous pouvons assurément nous appuyer sur la combativité des organisations syndicales pour défendre âprement les intérêts légitimes des retraités, comptons sur la prise de conscience de chacun et la coopération de tous pour épauler les syndicats dans les luttes à venir, car les prochaines années ne laissent pas présager des lendemains qui chantent.

Alors, vigilance et action si nous voulons gagner!

Jacques Filouse.



LES ACTIONNAIRES DES PAPETERIES veulent tout casser usines, emplois, agglomérations

Les salariés en appellent aux maires

Elus de proximité, les maires autour des usines ArjoWiggins ont, par centaines, signé l'intention de préempter les usines et les sites attaqués par leur pseudo-proprétaire, le groupe Sequana. D'autres vont être sollicités autour de l'usine UPM Chapelle-Darblay. C'est clair, les mesures des actionnaires contre les usines continuent et menacent l'existence des agglomérations, en même temps que celle des emplois.

Actionnaires et banquiers contre les salariés de l'industrie? Oui, tel est l'affrontement choisi par le monde de la finance contre le nôtre, celui de l'entreprise industrielle utile. Lisons ce que les actionnaires du groupe Sequana ArjoWiggins écrivaient au personnel il y a quelque temps : *"Le 10 avril 2014, nous avons annoncé le projet de restructuration affectant les sociétés ArjoWiggins Rives et ArjoWiggins Papiers*

couchés. Cette annonce faisait partie d'un plan global qui comportait notamment un abandon des dettes extrêmement significatif de la part de banques créancières du groupe, un investissement de nos actionnaires et des mesures de restructurations additionnelles touchant d'autres branches d'ArjoWiggins."

L'état-major UPM continue la casse industrielle en se débarrassant à nouveau de quatre machines à papier journal en Europe, dont la PM3 de Chapelle-Darblay. C'est le résultat des 150 millions d'euros d'économie décidés pour 2015 par les actionnaires.

Actionnaires, financiers, banquiers n'appartiennent pas à notre planète Terre. Ces gens-là se contrefichent de l'industrie, de l'utilité du papier, du savoir-faire des salariés, de l'existence des communes qui accueillent les sites industriels. Ils ne savent même pas comment le papier se fabrique, ni même où se trouvent les sites industriels qu'ils veulent détruire. Pour eux, une seule vérité compte, celle de leurs dividendes. Une usine est-elle rentable? Pas assez, disent les financiers, il nous faut au moins 10 % tout de suite ou rien.

Les directeurs d'usines, aux ordres des actionnaires, n'ont qu'un seul objectif, obtenir des syndicats leur collaboration pour avaliser les charrettes de licenciements. A UPM Chapelle-Darblay, 196 personnes en moins, 50 % de l'effectif! L'obsession de la direction va être de provoquer la démoralisation et de piéger les syndicalistes dans des réunions qui devront déboucher sur les listes de licenciements. Les directeurs d'usines sont devenus des agents des banques.





A ArjoWiggins, les directeurs de l'usine manœuvrent pour forcer les syndicats à signer la condamnation à mort des emplois, de façon à avoir les mains libres pour ne pas rechercher de repreneur, car le groupe Sequana ArjoWiggins a opposé à toute reprise une "clause de non compétitivité", qui veut dire "pas à vendre"!

Les organisations syndicales CGT, CFDT et FO estiment possible un "deal" entre Sequana et les autres groupes papetiers internationaux, Stora Enso, UPM... Sequana a deux filiales, ArjoWiggins, producteur de papiers, et Antalis, distributeur de papier. Les fournisseurs d'Antalis sont les concurrents d'ArjoWiggins. Leur "deal" est de réduire les capacités de production en Europe, afin d'augmenter les prix de vente des papiers. La stratégie de Sequana est de recentrer son activité sur la distribution de papiers.

Nous avons crié à l'aide aux maires, lors de leur congrès de novembre dernier, à Paris. Qui fait la loi? L'actionnaire, le financier? Ou l'élu de la République et le représentant de la nation? Si les lois de la République existent encore, malgré le monde de la finance, alors les maires suivront leurs centaines de collègues qui ont opté pour la démarche républicaine de préemption.

Si un groupe papetier guidé par ses actionnaires ne veut plus d'un site, d'une usine, qu'il laisse les

clés de l'entreprise, les emplois, les machines, le site et rembourse les aides publiques. Les maires ont le pouvoir de fonder cette démarche de préemption sur la base de l'utilité publique.

La Banque Publique d'Investissement doit servir l'intérêt général et non la France privée! Si les maires aident les salariés et les sites industriels ArjoWiggins et UPM, l'espoir se renforcera d'échapper au diktat des financiers, pour le plus grand bénéfice de la filière papetière du pays!

NOTRE PLEINE PARTICIPATION au collectif Job des Sept-Deniers

Le 1er octobre 2011, une grande fête et manifestation collective amorçait l'activité du bâtiment JOB, menée par toutes les associations qui avaient œuvré à la préservation du bâtiment et qui souhaitaient participer activement à un projet culturel et citoyen.

Trois ans plus tard, l'expérience est une réussite toujours à renouveler.

Pour le démarrage de la saison 2014-2015, les « temps forts », où se déclinent sur 4 jours débats, spectacles, musique et cinéma autour d'un thème choisi ensemble se renforcent. Les débats de JOB qui rythment l'année se diversifient : débats en lien avec les temps forts, débats de quartier, débats « éduc pop », ils sont un espace majeur où chacun peut participer et proposer.

Rappeler le bilan simple, réaliste, authentique et ô combien important qui ouvre de belles perspectives, avec de nouveaux projets et de nouvelles étapes avec des améliorations à venir.

"Tous pour un et un pour tous" (Les 12 assos du collectif Job) pour re-innover et re-nouer avec notre commune spécificité: Les débats de Job.

Notre pratique du dialogue Démocratique dans le collectif Job, aboutit à la réussite de nos actions :

- statuts du collectif Job " rédigés, confirmés et assumés à l'unanimité ;
- parité de gouvernance et de budget ;
- très fort Développement de l'école de musique "music halle" ;
- forte fréquentation du public pour tous les spectacles professionnels et amateurs de qualité ;
- succès de notre action volontariste pour la mise en place d'un marché plein vent ;
- Succès de notre bal "14 juillet" le 12... Populaire et Républicain ;

- et bien sûr, les festivals du collectif avec Sept Animés, le festival à venir Cité Madrid avec Repas de quartier en liens avec l'école, sans oublier le succès du vide grenier qui s'est reconfirmé ;
- excellent travail et visibilité de nos collègues dans les assos comité de quartier, alliance et culture, etc. ;
- et en perspective la relance d'activité de la MJC avec son nouveau directeur... et la bonne ambiance de travail à JOB avec le personnel de la mairie.

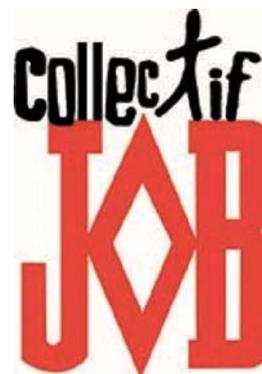
Participez aux Cafés débats : pour 2015 votre participation est très attendue pour la projection du film « Les Jours Heureux » le jeudi 5 février à 20h30 Espace Job, route de Blagnac à Toulouse.

Le COLLECTIF JOB est une école de la citoyenneté dans laquelle, des représentants de notre association participent activement.

L'Institut Régional Histoire Sociale est également partenaire. Un contact s'établit aussi avec la CGT (ONIA -AZF) Historique syndical...

Donc notre champ syndical dont l'expression CGT trouve sa place sur ce territoire.

La CGT étant en première ligne pour les intermittents du spectacle que nous avons sur le site et à l'école de musique.



Je m'informe

On débat

Bâtissons un autre monde

AMICALE DES RETRAITÉS *des Arts Graphiques de la Haute-Garonne* (ex-ANDFS CARPILIG 31-09)

Les nouvelles orientations de l'ARRCO qui régentent tout, avec la bénédiction de notre Fonds social de l'ANDFS (CARPILIG Retraite et CARPILIG Prévoyance) et certaines organisations syndicales, dont l'UNIG, FO et la CFDT, le conseil d'administration de l'ANDFS a décidé de la suppression des délégations et des budgets qui leur étaient alloués. Donc, plus de présidents, de secrétaires et de trésoriers à partir du 1er janvier 2014. Une sournoise dissolution programmée et la parole des représentants syndicaux CGT mise sous l'éteignoir!

Quant à nous, bénévoles de la délégation Haute-Garonne/Ariège, par souci d'efficacité, nous continuons de tenir notre permanence du mardi afin d'apporter à nos allocataires conseils et renseignements, mais ils doivent dorénavant faire parvenir personnellement leur dossier d'aide sociale directement à Paris.

A ce jour, nous n'avons aucune nouvelle des dirigeants parisiens du Fonds social, ni de notre délégué bénévole régional CGT. Mais je ne me faisais pas d'illusions sur l'issue des nouvelles orientations de l'ANDFS, ayant participé à la dernière assemblée générale extraordinaire du Mans, notre belle association d'entraide étant définitivement enterrée à plus ou moins brève échéance.

Mais qu'à cela ne tienne, pour pallier à ce manquement de la part de l'ARRCO, nous avons décidé de créer l'Amicale des Retraités des Arts Graphiques de la Haute-Garonne (ARAG), afin

de conserver ce lien de solidarité et de convivialité paritaire entre anciens des métiers du Livre et du Papier.

C'est ainsi qu'en 2014 nous avons pu perpétuer notre sortie annuelle à Blanes, du 23 au 28 mai, à la grande satisfaction de nos adhérents, séjour totalement pris en charge par les participants. Avec une météo favorable, cette agréable semaine balnéaire nous a permis de faire de belles promenades en bord de mer, de visiter les Caves de Freixenet, le Musée du chocolat, le Musée maritime de Barcelone et d'assister à une soirée-cabaret.

Durant cette amicale et fraternelle sortie nous avons regretté l'absence de François et Renée, retenus dans leur famille par la grave maladie de leur fils Eric, décédé quelques jours plus tard. Tous les participants se sont associés à la peine de leurs amis par un courrier plein de sollicitude. Nous avons eu également à déplorer la disparition en 2014, de deux de nos amis et camarades, fidèles de nos sorties, Jean-Pierre Ebrard et Jean-Louis Bauré, dit "Janot", après de sérieux ennuis de santé.

Le bureau de l'ARAG a été ainsi constitué: Président, Albert Cazaux; secrétaire, José Gonzalez; trésorier, François Vadillo; secrétaire-trésorier adjoint, Alain Sabadie.

Bon vent à la nouvelle association et bonne année 2015 à tous!

José Gonzalez.



« SORTIE CULTURELLE annuelle des retraités

Visite dans les entrailles de la Terre

Dans la grotte de Pech-Merle les vestiges de la communication de nos ancêtres.

Vingt et un seniors ont participé à la traditionnelle sortie annuelle des retraités du SILPAC et des "Amis de l'Imprimerie et de JOB", le jeudi 5 juin 2014, qui les a conduits dans la région lotoise, sous la houlette de Jean-Pierre Germa, succédant à notre regretté ami Christian Antony, et la prestation de Tourisme Loisirs Culture.

Après le départ à 7h30, un premier arrêt était observé à l'aire du Frontonnais pour un frugal petit déjeuner, avant de repartir pour une visite guidée de la grotte de Pech-Merle (près de Cahors), riche et variée, où l'on put observer à travers le dédale de ses galeries géologiques des fresques préhistoriques de plus de vingt mille ans d'âge.

A la suite de cette enrichissante visite souterraine nous regagnons le restaurant afin de savourer de succulents mets du pays, fritons et confit de canard doré au four, suivis du gâteau aux noix et sa glace vanille pour dessert, arrosé comme il se doit de vins du pays.



Visite de l'Eco-Musée de Cuzals dans le Lot

Nous poursuivons ensuite cette sortie touristique par la visite de l'Eco-musée de Cuzals, entouré de 40 hectares de causses, où se côtoient habitats ruraux, outils et machines agricoles de diverses époques, objets domestiques des XIXe et XXe siècles, ainsi qu'un fournil en parfait état de marche qui permet à chacun qui le voulut de repartir en possession de sa miche de pain dans les bras, cuite dans ce four à bois ancestral par le maître boulanger des lieux.

Après une agréable et fraternelle journée passée entre camarades et amis, nous avons repris le chemin du retour, en faisant le souhait de nous retrouver tous l'année prochaine pour renouveler ces agréables moments de convivialité.

En attendant, retrouvons-nous autour de la table pour renouveler notre force de travail, ou plus exactement renouveler nos capacités de culture et de loisirs!



TOURISME LOISIRS CULTURE à votre service

TOURISME LOISIRS CULTURE MIDI-PYRENEES (TLCMP) est l'Association Régionale de Tourisme social adhérente à l'ANCAV TT (Association Nationale de Coordination des Activités de Vacances Tourisme et Travail : www.ancavtt.asso.fr)

La CGT Midi-Pyrénées et les 8 Unions Départementales ont mis en place cet outil issu de l'économie sociale et solidaire pour défendre le droit aux vacances, aux loisirs et à la culture pour tous. Nous vous rappelons que ce droit est une des plus belles conquêtes du mouvement social de la CGT.

C'est naturellement l'ambition de l'association, de se préoccuper de tous les "sans vacances et sans loisirs" lorsque, parallèlement, des millions d'euros sont distribués aux patrons du CAC 40.

Le tourisme social est un choix de société qui a pour but de répondre aux besoins en matière de tourisme et de culture. C'est grâce à une mutualisation des moyens avec la mise en commun de patrimoine de vacances, la mise en commun des activités de loisirs et de culture que TLCMP permet à ses adhérents : salariés, privés d'emplois, retraités d'accéder à des tarifs négociés pour les vacances, les loisirs...

Le jeudi 5 juin 2014, TLMP a organisé la sortie annuelle de section des retraités dans le Lot.

Le SILPAC 31 et l'association « Les amis de l'Imprimerie et de JOB » sont adhérents à TLCMP, 2 camarades de la FILPAC siègent au CA (P. Silveira et Ph. Moitry), pour plus de renseignements, merci de se rapprocher d'eux, ils vous communiqueront dans le détail les possibilités de bénéficier d'avantages tarifaires tant en matière de vacances, que de loisirs, de culture, de billetterie...

www.tlcmp.fr
Tél. 05 61 29 83 29

*Echanges
Mutualisation
Solidarité*

**Tourisme
Loisirs
Culture**
Midi-Pyrénées

**TOURISME LOISIRS CULTURE
Midi-Pyrénées c'est :**

- Une association de Tourisme de proximité à votre écoute
- La mutualisation des activités pour un prix adapté
- Des vacances de qualité pour tous, au juste prix (Locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins *une autre façon de voyager*
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale

- Locations, villages vacances *Tarifs collectivisés*
- Un service billetterie à tarifs préférentiels
- Des forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura... *réduction jusqu'à 40%*
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Midi-Pyrénées *à tarifs réduits*
- Une assurance sports et loisirs incluse dans l'adhésion

« JEAN-LOUIS BAURÉ nous a quitté...

un fidèle parmi les fidèles

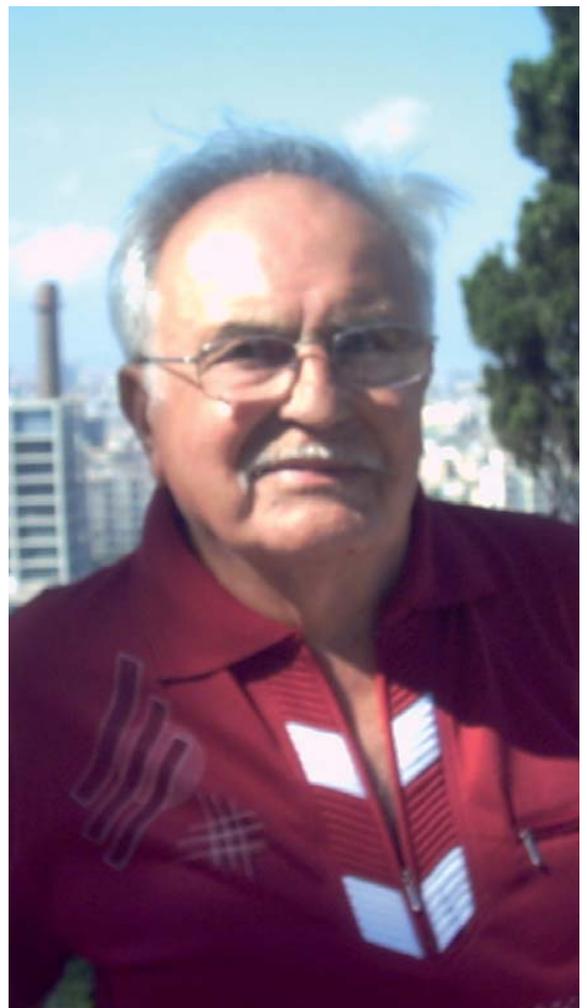
Adhérent pupille de la 55e section du Syndicat du Livre d'alors, dès 1946, en tant qu'apprenti typographe, d'ouvrier par la suite à l'Imprimerie Fournié, durant plus de dix ans, il poursuit sa carrière professionnelle dans la grande maison, "La Dépêche du Midi", à l'atelier de composition et de photocomposition lors du passage au système informatique.

Fervent défenseur des salariés, il a œuvré plus particulièrement, durant plusieurs années, au sein de la mutuelle du journal et a pris par la suite, la retraite arrivée, une part active à la commission des retraités.

Très affecté par la disparition de son épouse, il y a quelques années à peine, "Janot", comme nous l'appelions tous, n'a pu surmonter cette douloureuse épreuve, occasionnant en lui des ennuis de santé successifs rédhitoires.

Ses amis et camarades ont fait avec lui un dernier bout de chemin dans la vie en entonnant son chant préféré, "La Montagne", de Jean Ferrat. Janot, un dernier salut de tous tes copains, qui garderont de toi le souvenir d'un fidèle camarade et sympathique ami.

J.F.



APPEL DU BUREAU FÉDÉRAL aux adhérents de la Filpac CGT (8 janvier 2015)

Et les problèmes au sein de la CGT

Nous avons toutes et tous besoin, plus que jamais, d'un syndicalisme démocratique d'action, de solidarité, de défense au quotidien des salariés et de transformation sociale. Telles ont été les orientations adoptées par les deux derniers congrès des syndicats de la Fédération, qui se sont prononcés très majoritairement pour une telle option. C'est en fonction de ces mandats que le bureau fédéral soumet au débat des adhérents les éléments suivants.

1- C'est l'offensive libérale, sa violence et sa pérennité d'un gouvernement à l'autre qui dégradent considérablement le rapport des forces. Le risque est grand de voir le service du marché se substituer à la question sociale et à la démocratie.

La voix du peuple s'est exprimée de façon majoritaire en 2005 contre le cours libéral du traité européen. Malgré et contre ce vote, les gouvernements successifs sont passés en force par-dessus la démocratie du suffrage universel. Sarkozy comme Hollande ont inféodé le budget de la Nation et subordonné les besoins sociaux aux impératifs de la coordination des gouvernements qu'on nomme Union européenne.

Désarmée par ce putsch pro Europe libérale, la CGT comme l'ensemble du mouvement syndical, a enregistré des défaites stratégiques majeures : remise en cause de la représentativité en 2008 et loi sur la rupture conventionnelle contre le régime des licenciements économiques, défaite malgré l'immense mobilisation sur les retraites en 2010, alliance en 2011 CFDT CFTC CGC MEDEF sur la base d'un accord programmatique de réduction de la crise à un déficit national de

compétitivité malgré l'effcience des entrepreneurs, conférences dites sociales débouchant sur les ANI puis les loi flexi-sécurité, formation professionnelle en 2013, montée impétueuse du chômage de masse par les licenciements, les fermetures quotidiennes d'entreprises, inaccessibilité du marché du travail pour une jeunesse réduite à une longue précarité, loi Macron, ordonnances en préparation contre les Prud'hommes, négociations frelatés sur la représentation syndicale...

La crise économique entraîne une offensive du patronat et de la finance en général pour la retourner contre les positions sociales du salariat et lui faire payer la facture de la sauvegarde de leurs profits.

Dès janvier 2011, les débats de la direction confédérale se sont réduits à la question de la succession au secrétaire général sortant, en lieu et place de la nécessaire clarification des débats après l'échec du mouvement sur les retraites et la politique d'un gouvernement reprenant et aggravant le cours suivi par Sarkozy, pourtant battu par le suffrage universel.

Si bien que le 50e congrès fut un rendez-vous raté, lequel a été suivi d'actes pris de fait en fonction d'une notion non adoptée d'un syndicalisme rassemblé autour du gouvernement. Si la CGT ne participait qu'à demie aux conférences sociales, des négociateurs non mandatés engageaient son nom sur des propositions, des signatures et des présences à des négociations organisées autour du seul programme libéral, commun à l'Union européenne, au Medef et au gouvernement.

« APPEL DU BUREAU FÉDÉRAL aux adhérents de la Filpac CGT (8 janvier 2015)

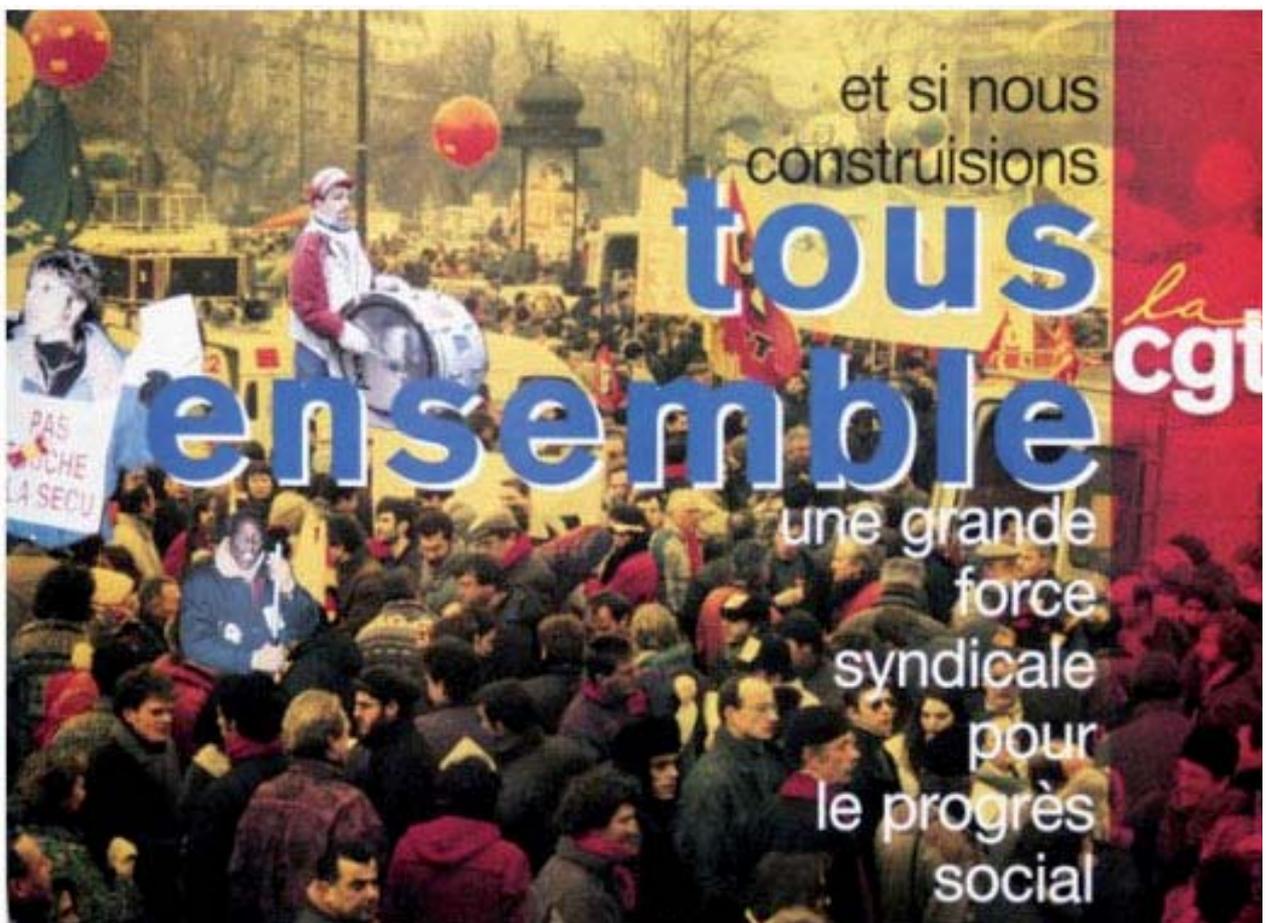
Lentement mais sûrement, la confédération courait à sa paralysie actuelle, soumise au discrédit propre aux affaires de corruption.

2- Dans ce contexte, que les salariés subissent au quotidien sur fond de peur du déclassement, la crise de la CGT est d'abord motivée par la carence d'une orientation de résistance au libéralisme, à l'extrême droite et aux fascismes.

Le danger de scission existe bien. Il est provoqué en particulier par les affaires qui suscitent un dégoût, un rejet et une fuite hors d'une CGT par trop inactive contre les mesures du gouvernement.

La sortie de la crise de la CGT passe par l'élaboration et la mise en pratique d'une réponse produite élaborée par l'ensemble des syndicats sur la base d'un vaste débat démocratique, dont le verdict deviendra l'orientation et la loi commune. C'est d'un congrès extraordinaire des syndicats dont la CGT a besoin, ouvert, libre et démocratique, qui adopte un programme de revendications et d'actions qui arme au quotidien comme à moyen terme l'ensemble des adhérents. C'est pourquoi le bureau fédéral de la Filpac CGT se prononce pour les mesures suivantes :

- Vote au CCN du 13 janvier de l'acceptation de la démission des membres du bureau confédéral sans exception, secrétaire général compris.



- Mise en place d'une direction confédérale transitoire dont le mandat impératif est la convocation et la préparation d'un congrès des syndicats.
- Réunion mensuelle du comité confédéral national sur l'ordre du jour constitué par la riposte aux attaques du patronat, du gouvernement de l'extrême droite contre le monde du Travail, à commencer par la mobilisation contre le projet de loi Macron, en cours d'examen par une commission spéciale de députés, et présenté fin janvier au Parlement.
- Mandats impératifs pour les négociateurs CGT d'être présents aux négociations selon les décisions de la CGT, d'y intervenir en fonction des termes dudit mandat, consultation permanente des syndicats sur le cours pris par la négociation quelle qu'elle soit.
- Restauration des valeurs d'engagement et de disponibilité des dirigeants élus au service de la collectivité et de l'organisation et mise en œuvre de procédures pour la transparence et le contrôle financier.

3- Le rôle de la Filpac CGT dans une telle situation peut se définir ainsi, dans la perspective du congrès des syndicats, convoqué du 23 au 27 novembre 2015 :

- Continuer de privilégier dans la crise de la CGT les échanges sur l'orientation, les actions, les mobilisations et les revendications qui unissent les forces vives par une mise en commun des élaborations et une solidarité alternative au climat délétère du moment.
- Privilégier le service aux syndicats de la Filpac CGT en matière d'information, de coordination, de rassemblement et d'action. Défricher les secteurs salariés qui ne bénéficient pas encore de présence syndicale

Filpac CGT. La Fédération, selon les mandats conférés par ses congrès, sert d'abord à revendiquer et soutenir les syndicats dans leurs actions.

- Prendre toutes mesures et toutes initiatives visant à faire apparaître les réponses internationalistes alternatives à l'austérité européenne, aux menées racistes, à la politique libérale commandées par les groupes transnationaux et l'Union européenne. La sortie de la crise du système économique sera trouvée par un rassemblement international sur la base des intérêts généraux du monde du Travail et par la mise en commun des efforts des syndicalistes où qu'ils se trouvent, en Grèce, en Espagne, en Italie, en Belgique notamment.
- Contribuer dans tous les domaines à l'élaboration d'un projet de transformation sociale, avec tous les interlocuteurs disponibles et de bonne volonté, dans la CGT comme dans d'autres formations, et répondre dans ce sens aux appels à agir.
- La Filpac CGT développe et continuera de développer une perspective d'unité fraternelle pour que le syndicalisme recouvre son rôle d'accueil et de soutien à toutes celles et tous celles qui la sollicitent.

- Les assemblées générales préparatoires au congrès, doivent ouvrir grandes les portes à toutes celles et tous qui sont motivés par tout ou partie du projet fédéral.

Pour Toulouse cette Assemblée Générale préparatoire au Congrès aura lieu le jeudi 2 avril 2015 à la Bourse du Travail à Toulouse. Nous comptons sur la présence de toutes et tous !



Profondément choquée par cet acte odieux, attristée et en colère, la CGT rappelle et salue le courage de ces hommes et ces femmes qui chaque jour, chaque semaine, malgré les intimidations et les menaces, défendent la liberté de pensée et la liberté d'expression dans notre pays.

« Au nom de leur mémoire, continuons à nous battre, unis, toutes opinions, confessions et non-confessions confondues (...) en ne cédant rien, à aucune haine mais au contraire en défendant avec force nos valeurs humanistes, les valeurs de la République. »

Nous publions ci-dessus le dernier strip dessiné par Charb pour notre mensuel « Ensemble » aux syndiqués de la CGT paru dans le numéro de janvier. Charb et ses camarades dessinateurs assassinés, Wolinski, Tignous et Cabu, collaboraient aussi avec notre presse CGT.

Je leur dédie ce « Gutenberg, La Fibre » dont ce bulletin comporte quelques caricatures choisies et issues de différents dessinateurs pour venir agrémente et appuyer les textes.

Jean-Pierre Combebiac

**JE SUIS
CHARLIE**